ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

TOMBE DE CINQ MÈTRES, IL SE BLESSE LÉGÈREMENT !

A l'entreprise Simon Carves, un manœuvre de 19 ans, Maurice Canny, habitant 16, rue du Pont-de-l'Abbaye, à Marquette, est tombé d'un échafaudage, d'une hauteur de cinq mètres. Par un heureux hasard, le jeune homme s'en est tiré avec des blessures légères. Le médecin qui l'a examiné n'a, en effet, relevé qu'une violente contusion et une légère plaie à la région pariétale gauche.

D'ici une quinzaine, sauf complications, le blessé pourra reprendre le travail.

AUX USINES KUHLMANN. — Chaque jour, des accidents se produisent sur les chantiers de cette usine. C'est ainsi qu'hier encore deux ouvriers furent blessés au cours de leur travail.

Le premier, Louis Jonckère, tonnelier, âgé de 19 ans, demeurant 52, rue de Chanzy, à Marquette, déchargeant un fût plein, glissa sur des gravats et fut entraîné par le fût. On le releva blessé assez sérieusement, particulièrement au bras gauche. Le second ouvrier, Emile Carou, 25 ans, manœuvre, habitant Tourcoing, 17, rue de Wasquehal, eut le pied gauche littéralement cloué sur le sol par la chute de planches garnies de pointes.

LA « BERTHA » EST KAPOUT ! — Un camion à vapeur de l'armée anglaise, portant à l'avant une plaque sur laquelle s'étalait le nom de « Bertha », s'est affaissé subitement à l'angle du nouveau boulevard et de l'avenue Saint-Maur, par suite de la rupture de l'essieu avant. Pas d'accident de personne.

RONCHIN

ETAT-CIVIL DU 16 AU 30 AVRIL. — Naissances. — Cabaret Albertine, rue Notre-Dame, 44. — Descrosse Odette, 45, rue Masure.

Publications. — Georges Olerbois, décorateur à Bruxelles et Marthe Lavallez, employée à la Préfecture, à Lille. — Emile Rohltaille, organiste à Steenbecque et Marie-Louise Suvée, à Ronchin. — Emile Debrock, mouleur à Ronchin et Raymonde Desmons, mécanicienne à Ronchin. — Achille Lortholet, cultivateur à Loison-sous-Lens et Durdouys Reine, à Ronchin.

HAUBOURDIN

UNE CHUTE GRAVE

Un ouvrier charpentier, Charles Perykel, 35 ans, travaillant dans un chantier de l'entreprise Delaplanche, 191, rue Pierre-Legrand, de Fives, a fait une terrible chute au cours de son travail. On le transporta d'urgence à l'hôpital de la Charité à Lille.

Les médecins ont constaté que le malheureux était atteint d'une violente commotion cérébrale. Son état est très inquiétant.

HELLEMMES

ETAT-CIVIL DU 25 AVRIL AU 2 MAI. — Naissances. — Hermand Pierre, rue Victor-Hugo, 17. — Peystens Suzanne, rue Fénelon, 209. — Lefebvre Gaston et Eléonore, rue Jeanne-d'Arc, 32. — Déchirot Denise, rue Faidherbe, 45. — Rocquet Robert, rue Jules-Ferry, 62. — Liévens Lucien, rue Ferdinand-Mathias, 394. — Decottignies Germaine, rue et cour Delemazure, 5. — Stoore André, rue Etienne-Dolet, 64.

Publications. — Tilter Georges, employé de commerce et Eyérandieu Lucienne, dactylographe à Hellemmes. — Prévost Jean-Baptiste, peintre à Annappes, et Descarpentries Jeanne, sans profession à Hellemmes. — Thyssens Pierre, mécanicien-ajuster à Paris et Lepers Louise, sans profession à Hellemmes. — Delos Charles, peintre en voitures à Ronchin et Delemarle Angèle, confectionneuse à Hellemmes. — D'Hondt Louis, aide-chauffeur et Hunninck Jeanne, glaceuse à Hellemmes. — Debrabant Gaston, ingénieur à Hellemmes et David Marcelle, industrielle à Lille. — Elebaut Firmin, serrurier à Lille et Vrutan Louise, lingère à Hellemmes. — Dalnard Pierre, sous-officier au 7e R. I. à Saint-Brieuc, et Dumont Lucienne, modiste à Hellemmes. — Verdavaine Louis, chef de train et Stern Marie, sans profession à Hellemmes. — Delhar Fernand, employé au chemin de fer à Hellemmes et Caudrelier Germaine, sans profession à Lille. — Noype Victor, employé au chemin de fer à Tourcoing et Peckre Victoire, repasseuse à Hellemmes.

Décès. — Trupin Jean-Baptiste, 16 ans, rue Victor-Hugo, 191. — Drnelle Raoul, 31 ans, rue Jules-Ferry, 2 bis. — Winez Roger, 4 ans /2, rue Ferdinand-Mathias, 312 bis.

ARMENTIERES

ELECTIONS MUNICIPALES. — Au cours de sa réunion plénière du 9 mai, le Parti Radical-Socialiste a décidé de ne pas présenter de candidat aux élections partielles du dimanche 16 mai.

Il invite, en conséquence, tous électeurs restés fidèles à sa politique démocratique et de progrès social qui est l'essence même du régime républicain, à voter contre les candidats patronés par une municipalité réactionnaire qui a pour maire M. Conem.

PERENCHIES

LE CIEL DE FRANCE. — La police spéciale a arrêté hier le nommé Théophile Danel, 44 ans, manœuvre, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Il a été déféré au Parquet et écroué.

LA BASSEE

GROUPEMENT DES ENTREPRENEURS

Les entrepreneurs de La Bassée, réunis le 1 mai 1920, au foyer de La Bassée, après lecture des statuts, ont décidé la formation du « Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment de La Bassée ».

Les adhésions sont reçues tous les mercredis, de onze heures à midi, au Foyer, route de Lille.

Assemblée générale, le jeudi 13 mai, à 13 heures 30, au Foyer, pour la nomination de délégués.

HAZEBROUCK

LE CONSEIL DE REVISION. — Les ajournés des classes 1913 à 1920 et les jeunes gens de la classe 1920 restés en pays envahi pendant les hostilités et non incorporés en mars 1920, seront examinés par le Conseil de révision qui se réunira à l'Hôtel-de-Ville d'Hazebrouck, le 31 mai prochain, à 14 heures et demie.

Cet avis comporte convocation pour les jeunes gens intéressés, leurs parents ou tuteurs, et ceux de ces jeunes gens qui ne se présenteraient pas et ne se feraient pas représenter devant le Conseil de révision, seraient déclarés « bons absents ».

DUNKERQUE

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Un concours pour l'attribution de bourses à l'Ecole Pratique de Dunkerque, aura lieu à cet établissement, le lundi 7 juin 1920.

Les candidats doivent se faire inscrire à la préfecture du Nord (2e division, 2e bureau), avant le 15 mai. Ceux étrangers à Dunkerque et à sa banlieue indiqueront dans leur demande qu'ils sollicitent une bourse d'internat; les autres concourront pour une bourse d'entretien.

Aucun élève fréquentant actuellement l'Ecole ne peut prendre part au concours. Les candidats pourvus du certificat d'études primaires doivent être âgés de 12 ans au moins et de 15 ans au plus, au 1er octobre prochain; 13 ans sont exigés de ceux qui n'ont pas le certificat d'études primaire; mais s'ils sont candidats à ce dernier examen en 1920, ils peuvent se faire inscrire conditionnellement pour le concours à partir de 12 ans, quitte à produire le certificat d'études primaires à l'issue de la session de 1920.

S'adresser pour tous renseignements et notamment pour les pièces à fournir à l'appui de la demande d'inscription, au directeur de l'école, 10, rue du Jeu-de-Paume, Dunkerque.

NOMINATION. — M. [illegible] gueux, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'Hôpital de Dunkerque, est nommé commandant de la 5e section d'infirmiers.

CREDIT DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 125.000.000. Capital versé : 31.250.000. Réserves : 30.000.000

SIÈGE SOCIAL : LILLE, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin 19, rue Nationale.

SUCCURSALE DE PARIS, 24, 26, Boul. Haussmann 8 Agences dans Paris

ESCOMPTE ET RECOUVREMENT DE TOUS EFFETS DE COMMERCE

Contes et Nouvelles

POSTE RESTANTE

« Monsieur,

« Votre femme vous trompe. On peut vous en donner la preuve. Son amant n'est pas à Paris pour l'instant. Mais il lui écrit tous les jours. Elle va retirer ses lettres, adressées à son nom, à la poste restante du bureau de l'Alma. On a cru bon de vous avertir, pour que ça cesse.

« Une amie dévouée. »

Bouleversé, M. Raguin scrutait la lettre anonyme qu'il venait de recevoir. Sans doute, c'était l'œuvre de quelque servante congédiée. Elle avait dû découvrir une preuve, une enveloppe oubliée au fond d'une poche, puis espionner sa maîtresse. Oui, oui, ainsi s'expliquaient ces sorties obstinées de sa femme, chaque matin, quelque temps qu'il fît. Elle se rendait à la poste.

Il ne doutait presque plus. Le soupçon était entré en lui, violent et profond.

Vainement, il essayait d'arracher, de rejeter loin de lui l'arme empoisonnée. Déjà la jalousie se mêlait à son sang, le ravageait. Il souffrait tous les tourments, toutes les tortures. Et seulement de temps en temps, comme un moribond qui aspire une grande gorgée d'air, il se ranimait d'une bouffée d'espoir : « Si ce n'était pas vrai ?... »

Sa Janine... Elle lui était plus chère que la vie. Riche, resté longtemps célibataire, il s'était épris, vers quarante-cinq ans, d'une jeune fille sans fortune. Il la demanda en mariage et l'obtint. Mais, depuis trois ans, il l'aimait dans l'inquiétude continuelle de n'en plus être aimé. Et voilà que sur cette plaie secrète, à vif, un coup brutal s'abattait. On lui annonçait la trahison, on lui en offrait la preuve.

Dans la pièce voisine, Janine achevait de s'habiller, donnait des ordres avant de sortir. Pour se retenir de bondir sur elle, de lui arracher la vérité par la force, il devait s'exhorter à la prudence, à la ruse, à la dignité. Par la violence, il n'obtiendrait rien d'elle. Il fallait attendre. Il fallait savoir. Et tout à coup, il résolut de la suivre dans sa sortie matinale, de s'assurer qu'elle se rendait vraiment chaque jour à la poste. Ensuite, ensuite... il verrait.

Or, la lettre anonyme disait vrai. Le banal, l'éternel roman. Dans son existence de jeune fille, Janine n'avait aimé qu'un compagnon d'enfance, un futur officier de marine, moins âgé mais aussi pauvre qu'elle. Entre eux, toute union semblait impossible. Et l'absence paraissait avoir eu raison de ce juvénile amour.

Poussée par les siens, qui voyaient pour elle le bonheur dans la richesse, Janine avait donc subi le prestige du « mariage inespéré ». Et elle s'était trouvée liée à un homme plus jaloux que tendre, plus exigeant que généreux, dont une vie déjà longue avait pour ainsi dire ossifié les idées et qui, sans lui déplaire, n'avait pas su trouver le chemin de son cœur.

Deux ans avaient passé. Et, à la faveur d'un congé, le jeune marin, et son amie d'enfance, aidant peut-être le hasard, s'étaient rejoints. Nul n'ignore la force unique d'un premier amour. Une irrésistible attraction les avaient bientôt jetés l'un à l'autre, confondus dans une étreinte.

Puis il avait dû rejoindre son poste à Toulon. Et, séparés de nouveau, ils essayaient de combler le vide de l'absence par des lettres quotidiennes, enflammées de serments, de souvenirs et d'espoirs.

Janine marchait d'une allure souple et coulée. Elle était gagnée par cette sécurité de Paris, où l'on se sent caché, inconnu dans la foule. Elle avait choisi à dessein un bureau éloigné de sa maison. Elle ne se doutait pas qu'à vingt mètres, un homme la suivait, étouffant d'angoisse jalouse et s'enfonçant les ongles dans les paumes.

Mais, comme elle allait franchir le seuil du bureau de poste, une main lui effleura l'épaule. Elle se retourna. Son mari ! Elle le reconnut à peine, effrayant de souffrance et de menace. Elle-même se sentit pâlir, la sueur au front, dans une nausée de vertige.

Il affirma, les lèvres blanchies et sèches :

— Vous entriez là pour prendre à la poste restante la lettre de votre amant.

Il savait ! Elle était perdue. L'aimé aussi. Le seul timbre de Toulon le désignerait. Un instinct de défense lui souffla :

— Vous êtes fou !

Il l'entraîna à quelques pas :

— Inutile de crier. Tâchons de nous expliquer tranquillement. Vous nier ?

C'était la seule nouvelle chance de salut. Elle s'enfonça dans le mensonge :

— Absolument.

Il répliqua avec un calme féroce :

— Soit. Eh bien, il n'y a qu'une façon de me tirer du doute. Je ne puis pas demander cette lettre, parce qu'elle est à votre nom et parce que l'employé doit vous connaître. Voici donc ce que vous allez faire. Vous allez entrer à la poste. Je vous suivrai. Je serai derrière vous. Vous réclamerez votre lettre au guichet, vous-même. Et dès qu'on vous l'aura remise, vous me la donnerez.

Elle eut l'affreuse sensation de s'entendre condamner à mort. Mais trembler, c'était se trahir. Qui sait si quelque prodige ne la sauverait pas ? Payant d'audace, elle haussa les épaules :

— Comme vous voudrez.

Ils pénétrèrent dans le bureau. Que de fois elle était entrée là, noyant la petite honte de la démarche dans l'immense joie de tenir sa lettre, de l'emporter, de la lire et de la relire au long des quais déserts...

Et aujourd'hui, elle marchait au supplice.

Supplice raffiné, dont elle serait tout ensemble l'instrument et la victime. Et nul moyen d'y échapper. Le bureau était presque désert. Du premier coup d'œil, elle reconnut l'employé ordinaire de la poste restante. Elle était une habituée, pour lui. Il allait lui donner sa lettre, sans quelle eût même à la lui demander.

Si elle avait pu l'avertir d'un geste, d'un battement de cil. Mais son mari la serrait de près. Il se tenait contre elle, la surveillait, l'épiait avidement. Toute manœuvre équivalait à un aveu. Elle était forcée d'obéir, comme un sujet hypnotisé.

Au moment où elle touchait au guichet, le bourreau l'avertit :

— Faites bien attention. Ne cherchez pas à jouer au plus fin. Toute ruse vous perdrait.

Et il ajouta, dans un rictus cruel :

— D'ailleurs, si vous êtes innocente, vous n'avez rien à craindre de cette épreuve.

Elle ne pouvait plus reculer. Elle se pencha vers l'employé et tâchant d'affermir sa voix, de la rendre neutre :

— Avez-vous une lettre au nom de Mme Raguin ?

Mais quelle supplication dans le regard dont elle accompagna ces paroles ! Quel éperdu désir de projeter sa vraie pensée, d'en pénétrer cet homme indifférent, assis à sa table... Si, frappé par le ton inhabituel — d'ordinaire elle demandait sa lettre d'un sourire — par le trouble certain du visage, il pouvait découvrir le piège tendu ? S'il pouvait deviner, dans ce compagnon haletant qui se serrait contre elle, le mari jaloux ? En un mot, s'il pouvait comprendre le drame muet dont le dénouement dépendrait de lui ?

Il était jeune encore. Il avait d'abondants cheveux châtains, ondés et soyeux. Son visage maigrichon s'achevait en une barbe claire. Il leva les yeux. Elle crut discerner en lui une courte surprise. Puis il se dirigea vers les casiers où les lettres sont classées par ordre alphabétique, prit le paquet correspondant à l'initiale R et l'effeuilla rapidement, d'un geste habitué.

Mme Raguin vivait à peine. De ses doigts crispés, elle s'accrochait à la tablette. Tant de fois, pendant ce petit travail de recherche, elle avait tremblé qu'un retard, un malaise de son amant, ne la privât de sa chère lettre, du vin cordial ! Aujourd'hui, elle l'appelait, elle le voulait, ce hasard contraire. Elle ne demandait que le temps d'envoyer la dépêche libératrice : « N'écris plus. »

— Mais non. Le sort était [illegible] ment. Elle venait de [illegible] enveloppe bleue qu'elle ouvrit [illegible] un frémissement délicieux ! C'était la dernière lettre du paquet. Que son supplice serait long !

Soudain, un flot d'espoir l'inonda. Tout en continuant sa besogne, l'employé l'observait du coin de l'œil. Il avait compris ! Elle en était sûre. Il avait compris la terreur de l'épouse coupable, la vengeance du mari trompé... Ah ! pourvu qu'il prît parti pour elle, pour l'amour, pourvu qu'il eût pitié !... Il était peut-être tendre et généreux. Il avait peut-être aimé, souffert, lui aussi.

Les lettres défilaient toujours sous ses doigts. Avant la fatale enveloppe, il n'y en eut plus que trois, deux, une... Il la découvrit.

Mais il rejeta vivement le paquet au casier. Et tandis que dans l'ivresse du salut, elle lui jetait tout ce qu'un regard humain peut exprimer de gratitude et de joie, il prononça d'une voix indifférente :

— Il n'y a rien.

Michel CORDAY.

Au 2e Conseil de guerre

Un boche voleur et... impudique

IL FERA 15 ANS DE TRAVAUX FORCES

Devant le 2e Conseil de Guerre, présidé par M. le colonel Gossart, a comparu hier un Boche nommé Stanger, employé à la Kommandantur d'Halluin, accusé de vol sur une jeune fille de la commune et de vols au préjudice de nombreuses personnes demeurant à Wervicq et à Halluin.

Pour essayer de se justifier des vols qu'il a commis, Stange déclare qu'il n'a fait qu'exécuter les ordres de ses chefs.

Après le réquisitoire de M. le commandant Weber, qui réclame l'application de la loi dans toute sa rigueur et la plaidoirie de Me Balavoine, avocat, le Conseil condamne Stange à 15 ans de travaux forcés.

Maigrir !!!

Ce rêve est facile à réaliser par l'emploi des Pilules Galton, dont l'action stimulante fait disparaître la source même du mal : la mauvaise nutrition.

A base essentiellement végétale, et constituées par des principes actifs d'algues marines et d'herbes médicinales, les Pilules Galton exercent une action stimulante sur les sucs de l'estomac et de l'intestin, et les aident à remplir entièrement leurs tâches respectives de transformation et d'assimilation des aliments. L'excès de graisse est lui-même progressivement éliminé, l'Obésité disparaît, et avec elle son cortège de malaises : essoufflements, fatigues, somnolences, etc...

Le flacon avec instructions : 11 fr. 50 franco ; contre remboursement 11 fr. 75. J. Ratié, Phcn, 45, rue de l'Echiquier, Paris.

Théâtres Cinémas & Concerts

Concert Marguerite Queste

La séance donnée par Mlle Marguerite Queste, MM. Vanstaurts et Monsuez, avait débuté par une conférence de M. Vincent d'Indy sur les œuvres de Beethoven. Malgré les fatigues occasionnées par les répétitions de la « Légende de Saint Christophe », à l'Opéra, la direction absorbante de la « Schola » et les nombreuses réunions auxquelles il participe, ce bel et grand artiste a voulu affirmer sa confiance dans le talent de son élève, Mlle Queste, en venant lui apporter sa parole et son amitié. Bel apostolat ! Admirable dévouement à l'art et aux artistes !

M. Vincent d'Indy est à notre époque, depuis la mort de César Franck, le plus bel exemple de l'altruisme artistique. Enseigner, civiliser par ses œuvres, ses actes et sa parole, n'est-ce pas le plus bel idéal ? Le succès accordé au conférencier, au compositeur, à l'apôtre, fut considérable.

Sa causerie d'ailleurs fut, dans sa simplicité d'exposition, un plaisir pour l'intelligence. On y a retrouvé le plus artistique de tous les biographes de Beethoven, au style clair et à l'érudition grande.

Puis le programme des œuvres se déroula magistralement exposé. Ce furent deux sonates pour piano op. 10 n. 3 et op. III, dont Mlle Marguerite Queste a su, avec une technique admirable, nous traduire les côtés émotifs : tantôt gaie et jeune, tantôt fougueuse et passionnée, ou délicate et poétique, elle a su avec une intelligence musicale et artistique très belle nous rendre les émotions de ce sublime sensitif, Beethoven.

Le trio en ré, op. 70, avec son « largo », nocturne plaintif et mystérieux, fut pour les trois artistes, Mlle Queste, MM. Vanstaurts et Monsuez, un véritable triomphe.

Gros succès pour M. Vanstaurts, dans la 10e Sonate pour violon. Celle-ci est une description surieuse de la Campagne. Tableau de Nature qui se déroulent devant nous avec leurs caractères champêtres, rêveurs, joyeux, ou turbulents et populaires.

Cette œuvre, rarement donnée, est difficile à mettre au point de manière à ce que les contrastes de lumière et d'ombre de cette page colorée comme une peinture flamande se passent sans heurts.

Les fleurs tombent et les oiseaux s'envolent... Les trois belles auditions organisées par Mlle Marguerite Queste, MM. Vanstaurts et Monsuez se sont tues. Ce fut un exquis résumé de l'Histoire de la musique depuis Bach jusqu'à Vincent d'Indy. Espérons que d'année prochaine, ces jeunes artistes, si remarquables, nous feront de nouveau connaître les belles œuvres de toutes les Ecoles.

Nous le souhaitons de tout cœur.

CHRONIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

« L'APPEL DU SANG » A « PRINTANIA »

Le programme de cette semaine, à « Printania », se distingue par un film absolument extraordinaire, le « L'Appel du Sang ». Film de « caractère », s'il en fut, empreint d'une couleur locale très accentuée qui nous dévoile la vie sicilienne dans toute son originalité. Film de passion ardente aussi et de vie fébrile et douloureuse.

De la leçon qui nous est donnée, il ressort ceci : « En vain cherche-t-on à se tromper sur la véritable nature de ses sentiments. Toujours la vérité triomphe. C'est l'appel du sang ».

Ce film est précédé du 10e épisode de « Messager de la Mort », angoissant au possible, et de deux délicieuses chansons filmées de H. Léville : « Les Petits Enfants » et « Femmes, que vous êtes jolies ».

« Jack et la crise du charbon », film comique, vient compléter par une demi-heure de fou rire, ce magnifique programme.

Palais d'Eté

MUSIC-HALL

Tous les soirs, à 8 heures 1/2

Dimanche, Jeudi, Matinée à 3 heures 1/2

Le trio METEHEN, célèbres petits virtuoses

L'extraordinaire comique LEONARS', etc.

PRINTANIA

MATINÉE A 3H — SOIRÉE A 8H

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 3 h.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Vers la Nationalisation

Dans la Métallurgie

GREVE DES ELECTRICIENS

Les ouvriers électriciens s'étaient réunis le 2 courant et devant le refus du syndicat patronal des électriciens de Lille d'accorder la prime de vie chère de 0 fr. 45 de l'heure, accordée depuis le 6 avril aux ouvriers électriciens de Roubaix-Tourcoing, avaient décidé de se mettre en grève le 10 courant, pour obtenir cette prime de vie chère.

La C. G. T. ayant décidé que les ouvriers métallurgistes devaient cesser le travail, le 10 courant, pour appuyer la demande de cette dernière concernant la nationalisation des chemins de fer, ils ont décidé, dans leur réunion du 10 courant, de répondre à l'appel de la C. G. T. et ne reprendre leur revendication particulière que lorsque les camarades des métaux auront repris le travail sur l'ordre de la C. G. T., à moins que le syndicat patronal des électriciens aurait accepté d'accorder la prime de vie chère qu'ils réclamaient.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

LES CHAUFFEURS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

SECTION DES CHAUFFEURS, CONDUCTEURS ET DES METALLURGISTES TRAVAILLANT DANS L'INDUSTRIE TEXTILE. — Les ouvriers chauffeurs conducteurs de machines à vapeur, réunis le 9 courant, devant le refus des syndicats patronaux du Textile d'accepter la réunion d'une Commission mixte pour cette catégorie d'ouvriers, ont décidé de se mettre en grève à partir du 10 mai et de ne reprendre le travail que lorsque les patrons auront accepté le principe de cette réunion.

Les ouvriers métallurgistes travaillant dans l'industrie textile, dans la même réunion, ont décidé de cesser le travail conformément à l'ordre de la C. G. T., et d'autre part appuyer la demande des chauffeurs-conducteurs de machines à vapeur et ne reprendre le travail qu'en même temps que ces derniers.

Une réunion pour les ouvriers de cette catégorie aura lieu le mardi 11 mai, à 11 heures du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

Dans les Transports

L'ORDRE DE GREVE AUX CAMIONNEURS, CHARRETIERS, CHAUFFEURS D'AUTOS, etc.

Aux camarades du Syndicat des Transports

CAMARADES,

Camionneurs, charretiers, charbonniers, dockers, manutentionnaires, chauffeurs d'autos, conformément à l'appel lancé par la C. G. T., VOUS ETES INVITES A CESSER IMMEDIATEMENT LE TRAVAIL SUR TOUS LES CHANTIERS. Le Conseil syndical fait appel à votre discipline syndicale pour exécuter les ordres.

Des ordres paraîtront dans les journaux pour les réunions par catégories et le pointage des cartes.

Camarades, nous comptons sur vous.

Pour le Syndicat et par ordre :

Le Secrétaire : H. LOBERT.

AUX OUVRIERS DE LA CARROSSERIE

Réunion de tous les ouvriers, syndiqués et non syndiqués, mardi, à NEUF HEURES DU MATIN, à la Ville de Bruxelles, rue du Molinel, 19.

Mesures à prendre pour la grève. Que pas un ne manque, tous unis pour notre avenir et pour la C. G. T. !

Le Secrétaire : VERCAEMPT.

Dans les communes

SECTIONS SYNDICALES DE MARCQ-EN-BARŒUL ET MARQUETTE

Par suite des décisions prises avec la C. G. T., les sections du Bâtiment, Métallurgie, Dockers et toutes les autres corporations désignées dans l'ordre de grève sont invitées à assister à la réunion qui aura lieu le mercredi 12 mai, à 3 heures de l'après-midi, estaminet du « Globe », chez Louis Bouderé, à Marcq-en-Barœul, près de l'église.

Les camarades se feront un devoir d'y assister, des décisions graves pouvant être prises.

Plusieurs camarades exposeront le programme de nationalisation de la C. G. T.

La Commission.

SECTION DE LAMBERSART

En conformité avec les décisions prises par la C. G. T. et la Fédération nationale du Bâtiment, j'invite tous les syndiqués de la section de Lambersart à quitter les chantiers le mardi 11 mai et à se joindre à leurs camarades de la Métallurgie, des Transports, des Voitures-Aviation, Marine fluviale, etc.

Le secrétaire et le trésorier de la section de Lambersart comptent sur l'esprit de discipline de tous pour se conformer à l'ordre confédéral.

Assemblée extraordinaire mercredi 12 mai, au siège, au Moulin Rose, route Nationale, à 7 heures du soir, à Canteleu-Lambersart.

La Commission :

LAGACHE, HERBAUT.

LA GREVE DES OUVRIERS COIFFEURS

Un généreux anonyme ayant fait parvenir la somme de 100 francs (cent francs) pour la caisse de secours et une autre personne ayant versé au siège la somme de 10 francs (dix francs) à la même intention, le Syndicat des ouvriers coiffeurs adresse l'expression de sa gratitude à ses délicats donateurs.

A OSTRICOURT

SYNDICAT DE LA RECONSTITUTION

Les membres du bureau de la section se sont réunis dimanche dernier, pour la régularisation des comptes de l'année 1919. Après le payement des cotisations, les dépenses de bureau et les frais divers, nous avons un excédent de quarante cinq francs. Pour l'année 1920, avec 35 pour cent de retardataires, il y a 31 fr. 50.

Il est regrettable que des inconscients, retardataires, rétractaires plutôt, cherchent à semer la division dans la section ; mais, camarades, s'il se trouve des militants doutant de mon honorabilité et espérant peut-être procéder à une organisation meilleure, ils n'ont qu'à se présenter chez moi et je leur céderai ma place.

Oui, beaucoup n'accomplissent plus leur devoir et vous devez comprendre, camarades, qu'il n'est pas l'heure de faiblir à ce devoir en fuyant l'organisation, dans une période critique comme celle que nous traversons : accroissement successifs de la vie, impôts nouveaux portant en majeure partie sur la consommation : impôt sur le salaire, taxe de luxe sur l'habillement et ensuite, le mercantilisme, cette épidémie contagieuse contre laquelle tout remède reste jusqu'à présent impuissant.

C'est pour cela, camarades, qu'il faut se grouper avec cohésion, se solidariser complètement parce que vous allez encore supporter la charge de cette terrible crise dans vos familles, et si vous abandonnez notre organisation syndicale, vous marcherez directement vers l'abîme dans lequel on tente, par tous les moyens, de vous précipiter.

Tous à l'organisation en nous serrant les coudes plus que jamais et en vous raillant le plus étroitement possible sous les plis de la bannière syndicale !

HENNOTELLE Joseph,

secrétaire de la section d'Ostricourt.

Apprenez rapidement chez vous la STENO-DACTYLO

Demandez le Programme gratis des Etablissements JANET-DUFFREAU 78bis, Boulevard de la Liberté, LILLE

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

CHEMINOTS

SYNDICAT DE LILLE

Réunion générale le 1er mai, à 9 heures du matin, salle Derycy, à Fives.

[illegible]

EMPLOYES

SECTION COMMERCIALE. — Les groupes des employés des Galeries Lilloises et des employés de quincaillerie sont convoqués en réunion générale au Bar de l'Echo, Grand'Place, mardi 11 mai, à 7 heures précises.

BATIMENT ET TRAVAUX

Section des Calorifugeurs. — Mardi 11 mai, à 6 heures 30, assemblée pour tous les ouvriers de la Section au siège, rue de la Clef. — Tous devront être présents, vu les décisions à prendre.

ASSEMBLÉE GENERALE DES COUPEURS ET DES OUVRIÈRES EN CONFECTIONS

Une réunion générale des coupeurs et des ouvrières en confections aura lieu aujourd'hui mardi 11 mai, à 6 h. 30, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : « Propositions patronales ; extrême urgence ».

A. COUROUBLE.

SYNDICAT DES PRESSEURS ET PRESSEUSES EN CONFECTION, DE LILLE ET ENVIRONS.

Les membres de ce syndicat sont invités à assister à la réunion générale extraordinaire de leur organisation, laquelle aura lieu le mardi 11 mai 1920, à 6 heures précises du soir, dans la salle du Tivoli Cinéma, 28, rue de Fives, Lille.

Ordre du jour : compte rendu de la deuxième réunion mixte.

La présence de tous et toutes est indispensable. La carte confédérale sera exigée à l'entrée.

La salle devant être libre à 7 heures du soir, la réunion aura lieu à 6 heures précises.

Le secrétaire, Oscar BLANDEL.

SYNDICAT DES TAILLEURS

Section des régleurs. — Réunion générale extraordinaire de la section, le mardi 11 courant, à 7 heures précises, « A la Ville de Bruxelles ». Présence indispensable.

Le secrétaire, M. PARREYE.

CUIRS ET PEAUX

Section des ouvriers et ouvrières en chaussures. — Tous les ouvriers coupeurs en chaussures, chamarreuses, cordonniers chausseurs, cousu mains, cloué, monteurs à la main et à la machine, talonniers, fraiseurs, finisseurs, coiseurs à la machine, réparateurs, chaussonniers, galochiers, etc., sont convoqués à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le mardi 11 mai, à 6 heures et demie du soir, au siège, rue du Molinel, 19.

En raison de l'importance de cette assemblée et l'intérêt général de l'industrie de la chaussure, tous les ouvriers et ouvrières se feront un devoir d'être présents à cette assemblée.

La carte confédérale sera exigée.

Le secrétaire général.

MERCREDI

BATIMENT ET TRAVAUX

Section des Charpentiers-Menuisiers. — Mercredi 12 mai, à 6 heures, réunion pour tous les ouvriers de la Section. Vu les décisions à prendre, tous se feront un devoir d'être présents, de très graves questions devant être discutées. Ordre du jour très important : Renouvellement complet de la Commission.

Les camarades désirant en faire partie sont priés d'envoyer les noms au siège du Bâtiment, le bureau prenant l'initiative de convoquer la Section.

Cette réunion aura lieu, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris.

HABILLEMENT

CONSEIL INTERSYNDICAL

Tous les coupeurs, régleurs, presseurs et presseuses, ouvrières en confection, sont invités à assister au meeting de la confection, toutes corporations réunies, qui aura lieu mercredi 12 mai, à 7 heures précises, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : réponse patronale définitive.

Les secrétaires : M. PARREYE, A. COUROUBLE, O. BLANDEL, Mme BIDAR.

JEUDI

DANS L'ALIMENTATION

Les travailleurs de l'amidonnerie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 13 mai, à 9 heures du matin, chez Verinden, rue d'Emmerin, à Haubourdin, à l'effet de créer une section syndicale et de formuler leurs revendications.

Le camarade Mullier, conseiller prud'homme, y prendra la parole.

Le secrétaire général, VALECAMPS.

VENDREDI

BATIMENT ET TRAVAUX

Section des Peintres et Vitriers. — En raison des événements actuels et des décisions qui seront prises pour faire aboutir les revendications des ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics, la réunion mensuelle aura lieu vendredi 14 mai, à 6 heures, au siège, rue de la Clef. — Tous se feront un devoir d'être présent.

Palais du Meuble

Salons, Salles à manger, Chambres à coucher

LIVRAISONS RAPIDES EN PROVINCE

EMBALLAGE FRANCO

Catalogue gratuit sur demande

222bis Faubg St-Antoine PARIS

PARTI SOCIALISTE

Section Lilloise. — La commission administrative de la section lilloise se réunira le mercredi 12 mai 1920, à 6 heures et demie du soir, rue d'Arras, 147, présidence, Marcel Dujardin.

Le secrétaire, E. BAILLY.

JEUNESSES SOCIALISTES

Section de Canteleu. — Assemblée générale, le mardi 11 mai, à 6 heures et demie du soir, au siège, « A la Petite Botte de Paille », grand'route de Canteleu.

Ordre du jour : recrutement, formation d'une section sportive.

Nous invitons cordialement les jeunes gens à assister à cette réunion et à venir grossir notre groupe.

Ils seront avec nous au milieu de camarades et trouveront facilement à se divertir.

Le secrétaire, Henri HOF.

A MONS-EN-BARŒUL

UN APPEL DE LA SECTION du PARTI SOCIALISTE de MONS-en-BARŒUL

Camarades, Appelé à faire de la bonne organisation et de la bonne propagande, nous tenons ici à vous exposer les moyens pour nous d'entrer au Parti Socialiste, nous vous demandons de bien vouloir comprendre la nécessité pour nous tous de nous unir et de faire ensemble du bon travail, regardez derrière vous et pas de bien loin, vous pesserez alors à ce qui s'est passé le 1er Mai, cette insulte à la classe ouvrière. Si nous faisons un appel ici à votre collaboration bienvoulue parmi nous ce n'est pas la prétention de vous remplir nos caisses qui nous guide, c'est autre chose, et cette autre chose c'est le devoir à accomplir, c'est le vœu de ceux qui se réclament de la justice, c'est aussi le vœu de ceux qui avant de mourir sur les champs de bataille ont maudit l'armement et la guerre. Cet armement, ce militarisme, nous le voyons encore régner à l'heure actuelle et internationalement organisé contre la classe ouvrière. A nous tous camarades de nous unir aussi contre ce militarisme, à vous tous citoyennes surtout, et citoyens de réaliser ce geste qui sera de découper la feuille d'adhésion ci-dessous et à la renvoyer au siège chez DE MUYNCK, 17, rue J.-J. Rousseau, Mons-en-Barœul.

Pour les citoyennes et citoyens n'étant pas de Mons-en-Barœul, il suffirait qu'ils aient l'obligeance de mettre en regard du numéro de la rue, la localité où ils demeurent.

SECTION DU PARTI SOCIALISTE DE MONS-EN-BARŒUL

Feuille d'adhésion

Nom .....

Prénoms .....

Adresse ..... No.....

Age .....

Profession .....

Signature .....

Pour la section du Parti Socialiste de Mons-en-Barœul : A. DE MUYNCK.

***

Le groupe de Jeunesse Socialiste de Mons-en-Barœul, fait ici appel aux camarades de la section du Parti Socialiste de Mons-en-Barœul, de bien vouloir aussi remplir cette petite feuille par leurs enfants. Le groupe reçoit les adhésions de l'âge de 5 ans jusque 18 ans.

Commenceront dimanche matin 9 mai, les répétitions de chant. Commenceront vendredi 7 mai, les répétitions de danses, aux camarades d'envoyer pour ces deux jours leurs enfants avec la feuille d'adhésions remplie avec les indications nécessaires.

Camarades, à côté des distractions du cinéma faites